

Echelle : 1/5 000ème

Relevé	09/12/2014	Ante	Admission
2	09/12/2014	09/12/2014	

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 09/12/2015



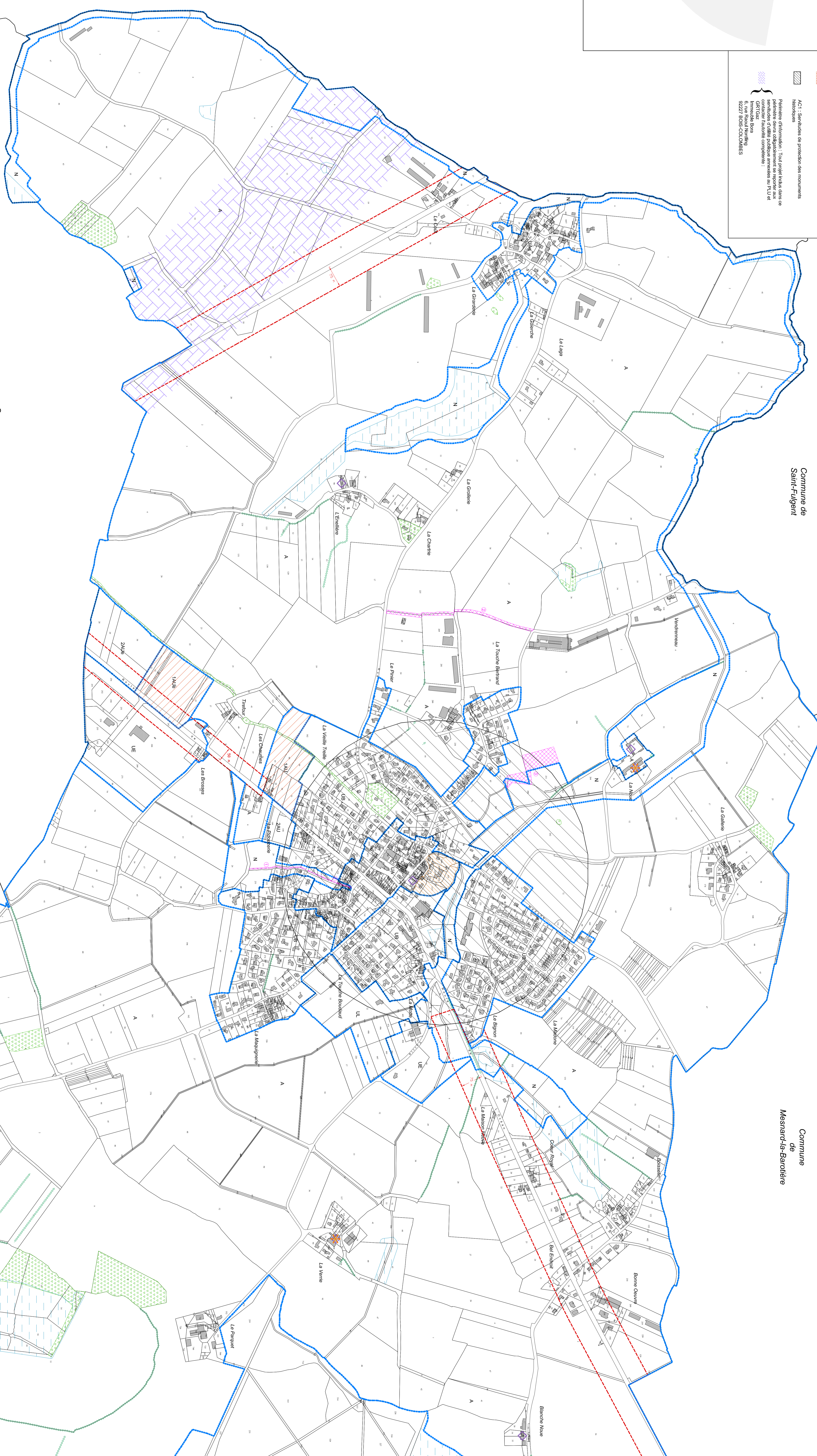
Liste des emplacements réservés :

N°	Désignation	Surface cadastrale
1	Relevé de terrain agricole (1,5ha)	1,5 ha Commune
2	Station éolienne	100 m ² Commune
3	Station éolienne	100 m ² Commune

Commune de Saint-André-Gaulle-d'Olé

Legende :

- Zone de P.U.
- Emplacement réservé
- Espace de préservation paysagère ou de protection des sites
- Habitat à protéger au titre de l'article L.123-4-5 III 2° du Code de l'Urbanisme
- Zones Humides
- Bâtiment pouvant être l'objet d'un changement de destination
- Elément de patrimoine bâti
- Marges de recul par rapport aux délimitations hors agglomération
 - R0100 au Nord-Est : 75m
 - R0100 au Sud-Ouest : 50m
 - R0107 : 75m
- Vendues archéologiques
- Périmètre d'Observation d'Environnement et de Programmation
- ACI : Semblants de protection des monuments historiques
- Patrimoine architectural : Tout projet incluant dans sa planification devra obligatoirement en reporter l'exécution à l'avis de l'Etat compétent en matière de Patrimoine Architectural
- 6, rue René Maréchal
- 6227 8005 C000085



Commune de Saint-Fulgent

Commune de Mesnard-la-Barotière

Commune de Sainte-Florence

Commune de L'Olé